

CAP des ITPE 2011-2014



La **Cfdt** est engagée depuis toujours dans la défense de l'intérêt collectif des agents, des missions et des métiers.

C'est **ensemble**, en se souciant de toutes les catégories de personnels que nous progresserons, dans l'intérêt de chacun, **sans corporatisme**.

C'est cette **vision large et ouverte** que la CFDT entend porter dans la CAP des ITPE, comme dans celles où elle est déjà représentée, grâce au **travail inter-corps** mené par l'ensemble de ses élus, au niveau local, comme au niveau national.

Nos services sont profondément bouleversés par des réformes dont la rapidité n'a d'égal que le manque de visibilité et de dialogue social. Nous avons **besoin d'un syndicalisme qui rassemble** et qui, tout en appelant de ses vœux l'adaptation du service public aux enjeux nouveaux, **porte avec force et vigilance la défense de tous et de chacun**.

CAP des ITPE : il faut réintroduire de la diversité !

Résultat des dernières élections 2009.

Inscrits	Exprimés	CFDT	CGT	Sni-FO	FSU
4796	3256	11%	7%	78%	4%

Dispersion des 22% (non-Sni) entre 3 syndicats = 6 sièges sur 6 au Sni-FO

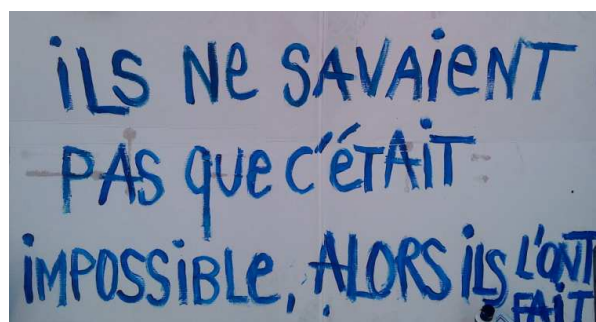
Jusqu'en 2006, la CFDT disposait d'un siège sur 6 à la CAP des ITPE. Une autre voix pouvait se faire entendre et enfoncer un coin dans la "cogestion" de fait du corps, entre l'administration et le syndicat majoritaire. La CFDT et ses comptes rendus assurait alors une réelle transparence.

En 2011, comme en 2009, nous avons envisagé avec nos camarades de la CGT de faire une liste commune. La volonté d'ouverture de certains de leurs militants n'a pas suffi et la fédération CGT, au final, a dit non à ce projet. Nos élus s'engagent à agir pour assurer la **transparence**, pour l'**égalité des chances** en matière de **promotion** et de **mobilité**, pour l'**égalité entre hommes et femmes**, pour poursuivre au sein de la CFDT les rencontres et échanges utiles avec les autres élus des corps de notre ministère et au sein des fonctions publiques.

Il suffirait que la CFDT passe de 11 à 13%, pour prendre le 6° siège .

**Pour la diversité à la CAP,
ne dispersons pas nos voix,**

votons Cfdt !



Les 4 syndicats représentatifs au MEDDTL

Dans l'actuel *CTPM Comité Technique Paritaire Ministériel*, sur 15 sièges, la **CGT** en a 7, suivie de **FO** avec 5, de la **CFDT** avec 2 (le 3^o a été raté de quelques voix) et de l'**UNSA** avec 1 siège.



Être Ingénieur des Travaux Publics de l'État en 2011 ?

Ce terme est d'abord celui d'un **CORPS** (avec ses deux grades) et non pas d'un **TITRE**.

La plupart des **ITPE** ont le **titre d'ingénieur** de l'École Nationale des Travaux Publics de l'État, (par concours externe ou interne).

Certains, issus d'autres écoles d'ingénieurs, ont pu valoriser leur titre pour être **recrutés sur titre** (dans des spécialités ciblées). La prise en compte, limitée, de leur carrière passée dans le privé, leur a souvent laissé un goût amer.

Certains de nos collègues fonctionnaires, **ex-catégorie B** (TSE ou contrôleurs), ont accédé au corps des ITPE, par **liste d'aptitude**, après une carrière réussie en B.

D'autres enfin, étaient **contractuels** (avec ou sans titre d'ingénieur) et ont pu bénéficier d'une **titularisation** dans le corps des ITPE.

Les élèves "**civils**" de l'ENTPE, donc non-fonctionnaires, sont de plus en plus nombreux. Ils ont aussi ce titre d'ingénieur ENTPE. Dans ses notes sur le projet de fusion, l'administration envisage de recruter dans ce vivier "civil" (en tant que contractuels, comme à l'IGN ?). Nous sommes contre.

Enfin, parmi nos **jeunes collègues catégorie B**, certains ont un **titre d'ingénieur** (INSA par exemple) mais n'en ont **pas le grade**, ni la paye, même si leur fonction et leur travail s'en rapprochent souvent. En l'état actuel, il leur faut se battre pour quelques places au concours interne ou sur la liste d'aptitude ... comme le font les ITPE qui souhaitent passer IPEF.

La diversité des profils actuels des ITPE est importante et c'est tant mieux !

**Cette (bio)diversité des origines des ITPE, est notre richesse commune,
née de l'échange des richesses des parcours individuels.**

Le syndicat dominant chez les ITPE a longtemps essayé de freiner ces entrées "atypiques" chez les ITPE, par réflexe corporatiste, voire conservateur. Désormais, ils sont mieux acceptés, mais ont parfois le sentiment de ne pas être considérés comme des ITPE à part entière.

Et maintenant, la fusion des corps d'ingénieurs !

En 2011, les ITPE se retrouvent face à une **nouvelle (r)évolution**, menée à la hussarde par une administration qui ne rêve que de "*favoriser notre mobilité dans une fusion des corps*" avec nos collègues de l'Agriculture-Environnement, de Météo France ou de l'IGN (pour faire bref).

Ce projet oublie nos collègues ingénieurs de l'**aviation civile** (qui font pourtant partie de notre ministère) et nos collègues de l'**industrie et mines**, que nombre d'ITPE côtoient au quotidien dans les DREAL ou à la DGAC.

Nos quatre corps d'ingénieurs, que d'aucuns veulent fusionner d'autorité, pour satisfaire les diktats de Bercy et de la RGPP, ont comme point commun d'être bien moins dotés en primes que les deux autres.

Fusionner avec eux pourrait-il nous tirer vers le haut ? Pas si sûr. Regardons les IPEF :

- les X-Mines ont fusionné avec les X-Télécom, mais pas avec les X-Ponts ou GREF
- les X-DGAC ont certes fusionné avec les X-Ponts mais, la DGAC reste une "riche niche" indemnitaire dans le MEDDTL...

Derrière les grands discours des DRH, voire de certaines organisations syndicales corporatistes, c'est bien l'aspect financier qui prévaut, avant l'intérêt des missions et des métiers !

Le rapport du CGEDD a mis en évidence que les ingénieurs les moins bien servis financièrement sont les ingénieurs Météo. A l'inverse, chez les **ITPE**, l'administration (ex-équipement) a développé, avec le soutien des représentants des personnels FO une gestion, de notre point de vue, **élitiste** du corps, qui fait que le 3^o niveau, est plus développé et mieux rémunéré que chez les IAE. Chez eux, par contre, la "distribution" étant moins inégalitaire, il y a moins d'ingénieurs dans le premier grade et plus de divisionnaires. La reconnaissance des compétences et qualifications passe par des déroulements de carrière améliorés, mais aussi par une réelle revalorisation des rémunérations.

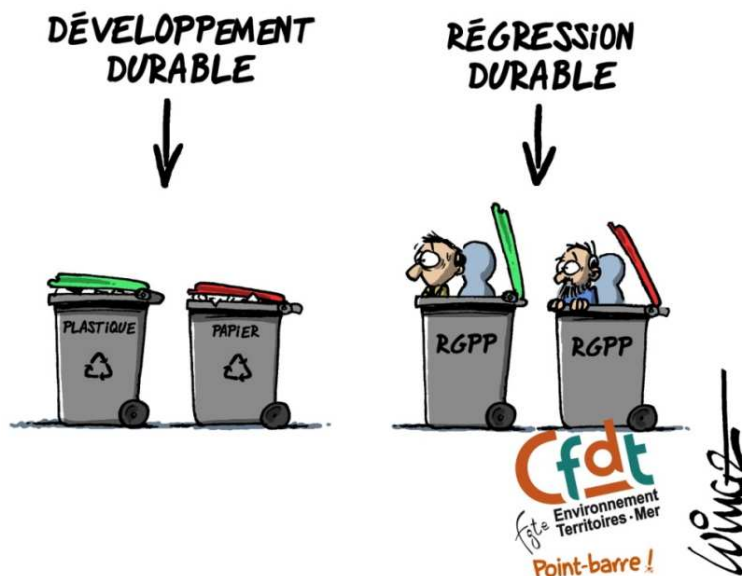
A la CFDT, nous interpellons sur une fusion de l'ensemble des corps d'ingénieurs,

regroupant les **A** (dits des "travaux") et les **A+** (origine X)

surtout que nombre d'ID(C)TPE occupent des postes de même niveau que les IPEF.

Vous pouvez compter sur la CFDT pour combattre tout projet de fusion purement comptable et technocratique,

qui ne traduise pas une vraie ambition et une juste reconnaissance des missions et des compétences des ingénieurs ITPE bien sûr, mais aussi de nos collègues IAE, Météo, Géographes, embarqués dans la même galère que nous.



**DIVISER POUR RÉGNER, telle est la devise de l'administration.
NE TOMBONS PAS DANS CE PIÈGE !**

Vos candidats Cfdt pour la CAP des ITPE



Ingénieurs divisionnaires des travaux publics de l'État

KONIECZNY Marcel	CVRH de Nancy
CHANVILLARD François	DDT de Haute-Savoie
MEUNIER-Chabert Martine	CERTU
DELEERSNYDER Laurent	CETE Nord-Picardie
WAGNER Rémi	CETE de l'Est
LEFORT François	DDT du Val d'Oise



Ingénieurs des travaux publics de l'État

FOURMIGUÉ Patrick	CETE Méditerranée
DUPUIS Philippe	DREAL Rhône-Alpes
LEBEAU Marc	SN Strasbourg
CAPELLE Christian	DDT du Tarn-et-Garonne
LEBRETON Hubert	DDT de la Sarthe
BELIN Carole	DREAL Champagne-Ardennes



CAP des ITPE

DANS LES BUREAUX DE VOTE
OU PAR CORRESPONDANCE ...

JE CHOISIS DES IDÉES
NEUVES SUR DU
PAPIER RECYCLÉ ...

... ET SURTOUT
PAS L'INVERSE !



la Cfdt ... des choix, des actes !